

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mars 2019

TAXE SUR LES SERVICES NUMÉRIQUES - (N° 1737)

Retiré

AMENDEMENT

N° CF25

présenté par
M. Charles de Courson

ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 23 par les mots : « dont l'adresse IP est en France. ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.